



## Compte rendu de la 7<sup>ème</sup> réunion du Comité de Suivi Opérationnel (CSO) et du Comité de Suivi National (CdSN) conjoint du Programme d'appui à la gestion concertée des Aires Protégées et Ecosystèmes Fragiles du Tchad (APEF) et du Programme d'appui pour la préservation de la biodiversité et les écosystèmes fragiles d'Afrique Centrale (ECOFAAC 6) /volet Tchad



N'Djamena, 24 juin 2021

## I. INTRODUCTION

Le Comité de Suivi Opérationnel (CSO) du Programme APEF, a été mis en place par Arrêté n° 0014/PR/PM/MEP/SG/APEF/2017 du 03 octobre 2017 par le Ministère en charge de l'Environnement et de la Pêche, Maître d'œuvre. Il permet de faire le suivi opérationnel et technique du Programme (aspects techniques, administratifs et financiers) sous la présidence du Directeur General du MEPDD. Il se réunit trimestriellement en session ordinaire.

À titre exceptionnel, le CSO a été établi pour suivre et coordonner deux Programmes : le Programme d'appui à la gestion concertée des Aires Protégées et Écosystèmes Fragiles du Tchad (APEF) et le volet Tchad du Programme d'Appui à la Protection de la biodiversité et des Écosystèmes Fragiles d'Afrique Centrale (ECOFAC 6), pour favoriser des synergies et une cohérence entre ces deux Programmes relevant respectivement du PIN-11<sup>ème</sup> FED-GRN/Tchad et du PIR-11<sup>ème</sup> FED/Afrique Centrale.

C'est ainsi que la 7<sup>ème</sup> réunion dudit comité a eu lieu ce 24 juin 2021 à l'hôtel la Tchadienne (N'Djamena), sous la présidence de Monsieur **YAMTIBAYE Théophile**, Directeur Adjoint de la Faune et des Aires Protégées (DFAP) représentant le Directeur Général du Ministère de l'Environnement, de la Pêche et du Développement Durable (MEPDD), Président du comité de suivi opérationnel empêché.

### 1. Ordre du jour

- ☞ **Mot d'ouverture du Président du comité ;**
- ☞ **Adoption de l'ordre du jour et présentation des membres ;**
- ☞ **Suivi des recommandations de la 5<sup>ème</sup> réunion du CSO ;**
- ☞ **Etat d'avancement et difficultés des différents projets et programmes**

1. Etat d'avancement et difficultés de la Coordination du Programme APEF ;
2. Etat d'avancement et difficultés de APN dans le GEFZ;
3. Etat d'avancement et difficultés de APN dans la Réserve Naturelle et Culturelle de l'Ennedi ;
4. Etat d'avancement et difficultés du Projet de l'ONG SOSSIF ;
5. Etat d'avancement et difficultés du Projet l'ONG UICN ;
6. Etat d'avancement et difficultés du POROA ;
7. Etat d'avancement et difficultés du Projet AOUK.

### ☞ **Échanges**

### ☞ **Présentation des programmations des différents projets et programmes**

1. Programmation du Programme APEF
2. Programmation du GEFZ
3. Programmation de la RNCE
4. Programmation du Projet de l'ONG SOSSIF
5. Programmation du Projet de l'ONG UICN
6. Programmation du POROA
7. Programmation du Projet AOUK

### ☞ **Échanges**

### ☞ **Recommandations**

Dans son mot de circonstance, le DFAP adjoint, représentant le Directeur Général du MEP, Président du CSO-CdSN a souhaité la bienvenue à tous les participants, exhorté les intervenants au respect de temps de présentations et de programmation et encouragé les participants à donner le meilleur d'eux pour la réussite du 7<sup>ème</sup> CSO/CdSN.

Le tableau de suivi des recommandations issues du 6<sup>ème</sup> CSO/CdSN a été présenté par le Coordonnateur du programme APEF avant que les différents intervenants (le Coordonnateur du Programme APEF et les différents Directeurs des Parcs et Réserves, les Chefs/Représentants des projets) ne se succèdent pour faire le bilan de la mise en œuvre des activités (mars 2021 – mai 2021) et la programmation trimestrielle (juin 2021 - juillet 2021) à la demande du Président du Comité.

## II. Suivi des recommandations du 6<sup>ème</sup> CSO/CdSN

N°	Décision et/ou recommandation	Responsable de l'exécution	Délai d'exécution	Etat d'exécution
1	Récapituler et valider les recommandations du dernier CSO_CdSN pour l'organisation prochaine du COPIL de ECOFAC 6	SFED/CN APEF et opérateurs (SCF et APN)	Avant le COPIL ECOFAC 6	Exécutée
2	Actualiser et rendre compte l'exécution financière d'ECOFAC 6	SCF et APN	Pendant le CSO_CdSN	Exécutée
3	Envoyer les fiches renseignées et les présentations, respectivement dix et trois jours avant le CSO_CdSN	CN APEF et tous les opérateurs	Pendant la préparation du prochain CSO_CdSN	Exécutée
4	Se limiter juste à la programmation des activités trimestrielles et présenter l'état d'avancement par rapport au trimestre lors du CSO_CdSN	CN APEF et tous les opérateurs	Pendant la préparation du prochain CSO_CdSN	Exécutée
5	Accélérer le processus d'intégration des éco gardes dans les aires protégées, leur formation et leur dotation en armes et munitions	MEP/Gestionnaires des AP	Plutôt possible	Non exécutée
6	Saisir le Ministère des Finances et du Budget afin de faciliter le processus de dédouanement.	Service FED/CN APEF	Plutôt possible	Exécutée
7	Accélérer la signature de l'arrêté conjoint portant révision de l'arrêté mettant en place le CSO_CdSN	MEP/ON FED	Avant le prochain CSO_CdSN	Non exécutée

**NB : Les deux recommandations non exécutées posent problème quant à leur suivi, c'est ainsi elles ont été reformulées.**

### III. POINTS DE DISCUSSION

Les points ayant fait l'objet de discussion pour cette 6eme réunion du Comité de Suivi Opérationnel sont récapitulés dans le tableau ci-dessous :

Points	Synthèse des discussions	Recommandations	
		Actions à mener	Responsable
<b>A. Etat d'avancement de la mise en œuvre du programme du Programme APEF</b>			
1. APN/RNCE	- <b>Effectuer l'inventaire du patrimoine archéologique de la RNCE</b> : Une base de données est mise en place pour répertorier par catégorie les différents sites mais sans associer encore le Ministère de la culture car le projet ne fait pas de fouilles archéologiques mais de la prospection afin de répertorier les sites. En plus sur le terrain, le projet travaille avec tous les services déconcentrés de l'Etat dont la Délégation en charge de la culture.		
2. CN APEF/UICN	- <b>Renforcement des capacités des CPA et CDA</b> : La Coordination nationale de APEF et UICN doivent se coordonner pour éviter les doublons dans les activités de renforcement de capacités et de coordination des acteurs.		
3. SOSSIF	- <b>Retard dans le transfert de demande trimestrielle de fonds des partenaires membres du consortium</b> : Eviter les défauts de trésorerie pour les codemandeurs qui affectent négativement la mise en œuvre des activités sur terrain. Se conformer à la recommandation formulée par l'évaluation à mi-parcours à cet effet.  - <b>Évaluation participative de la vulnérabilité des communautés pour une vision de long terme partagée dans les palmeraies de Faya et Kirdimi</b> : Les TDR ont été modifiés au niveau du profil de l'expert pour permettre à un expert national de réaliser l'étude après désistement de l'expert international pour problème d'insécurité dans le pays.  - <b>Remplacement des sources d'énergie thermique avec le solaire</b> : Le		

	projet a jugé utile et avantageux l'utilisation des énergies solaires pour la construction des puits maraichers. S'assurer que les dispositions générales de la convention de financement soient respectées		
<b>4. APN/GEFZ</b>	<p><b>- Relocalisation du village Bone :</b> Les autorités (Gouverneurs) en charge du dossier mutés deux fois dans la même année mais il faut relever le manque d'implication des autorités de la province du Guera dans ce dossier. Organiser une mission d'information des nouvelles autorités dans la province du Guera</p> <p><b>- Cadre de dialogue envisagé :</b> Les canaux ordinaires de communication ne permettent pas à certaines catégories de personnes dans la communauté d'être informées. Il est institué ce cadre de dialogue afin d'impliquer et faire participer plusieurs chefs coutumiers et traditionnels.</p>	Organiser une mission de sensibilisation des autorités du Guera sur la relocalisation du village Bone	<b>APN/MEPDD</b>
<b>5. APN (RNCE et GEFZ)</b>	<p><b>- La révision du Partenariat Public privé (PPP) :</b> En mars dernier, deux réunions ont été organisées mais c'est la partie gouvernementale qui a sursis sa participation. Une demande de relance des négociations vient d'être adressée à APN mais au vu de l'indisponibilité des négociateurs, APN a demandé le report pour le mois de Septembre 2021.</p> <p><b>- L'organisation du Conseil d'Administration :</b> Suite à la demande de révision des accords de PPP, les CA ont été suspendus impactant considérablement la mise en œuvre des activités sur le terrain</p>	Faire le plaidoyer auprès du MEPDD pour l'organisation du CA	<b>APEF /APN/DUE /SFED</b>
<b>6. UICN</b>	<b>La fermeture de bureau de UICN à Yaoundé :</b> La mise en œuvre du projet « Appui au développement et à la mise en œuvre d'un modèle concerté et intégré de conservation du Grand Écosystème Fonctionnel de Zakouma (GEFZ) » dont UICN a connu des retards à cause du pilotage à distance (Bureau UICN de Yaoundé). Ce bureau a été fermé à cause de la pandémie du Covid-19 laissant planer des doutes sur l'atteinte des résultats de cette action en périphérie du PNZ et de la RFSM. Prévoir une rencontre avec UICN pour le recadrage de la mise en œuvre des activités.	Engager des discussions de recadrage sur la mise en œuvre du projet UICN/GEFZ	<b>APEF/SFED/DUE/APEF /UICN</b>

#### B. Difficultés/contraintes rencontrées par le Programme APEF.

- ☞ Retard dans le transfert de demande trimestrielle de fonds des partenaires membres du consortium (SOSSIF)
- ☞ Départ du personnel de l'équipe opérationnelle du projet
- ☞ Pandémie de COVID 19 entraînant la fermeture de bureau à Yaoundé ;
- ☞ Retard dans l'acquisition des engins roulants ;
- ☞ Retard de recrutement et démission du nouveau recrue ;
- ☞ Situation d'insécurité au pays et conflit intercommunautaire dans le Salamat ;
- ☞ Perturbations liées aux événements et activités non-prévues/replanifiées ;
- ☞ Changement de certains interlocuteurs ;
- ☞ Disponibilités des fonds pour les activités ;
- ☞ Matériel roulant va être livré mais juste à l'arrivée de la saison des pluies ;
- ☞ Manque de trésorerie du propriétaire de la concession => travaux pour accueillir l'équipe seulement terminés maintenant ;
- ☞ Faible engagement du GPG dans la gestion du dossier Bône ;
- ☞ Non aboutissement de la révision de l'Accord du PPP et son impact sur la mise en œuvre des activités ;
- ☞ Préalables non totalement réunis pour réaliser la formation des gardes ;
- ☞ Instabilité institutionnelle.

### C. Etat d'avancement de la mise en œuvre du programme, difficultés/contraintes rencontrées du Programme ECOFAC 6.

<p><b>1. POROA</b></p>	<p><b>- La formation des cadres du MEPDD :</b> Il est prévu dans le projet des renforcements de capacités des cadres du MEPDD. Une thématique sur le SIG est déjà disponible mais d'autres seront planifiées de commun accord avec la DFAP et dans la limite du budget.</p> <p><b>- La stratégie de communication du POROA :</b> La RFOROA est créée depuis 2019 mais aucune stratégie de communication n'est développée jusqu'à ce jour. Il est indispensable de recruter un chargé de communication pour la promouvoir. C'est une stratégie de communication qui sera développée dans le cadre de POROA et non pour toute la conservation au niveau national.</p>		
<p><b>2. AOUK</b></p>	<p><b>- Reconstitution connectivité écologique (Problématique chevauchement « Domaine de chasse de l'Aouk – Bloc pétrolier Doséo Salamat ») :</b> Les recherches pétrolières impactent certaines activités planifiées surtout celles liées à la reconstitution de la faune de Monyo qui ne pourront plus être réorientées. Des discussions ont eu lieu entre les parties prenantes à cet effet</p>		

	mais aucune issue n'est encore trouvée.		
<b>D. Difficultés/contraintes rencontrées du Programme ECOFAC 6</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Ressources humaines DCFAP/MEPDD insuffisantes (effectif gardes)</li> <li>☞ Dotation DCFAP/MEPDD insuffisant (armement)</li> <li>☞ Chevauchement bloc pétrolier – domaine de chasse</li> <li>☞ Présence groupes d'hommes armés</li> <li>☞ Feux de brousse.</li> </ul>			
<b>E. Les points de discussions d'ordre général</b>			
	- <b>La formation des éco gardes</b> : Les formations continues ne posent aucun problème mais concernant les nouveaux éco gardes, la formation initiale nécessite le recrutement d'un expert international appuyé par deux cadres des forces de défense et de sécurité.		MEPDD/Gestionnaires des AP
	- <b>L'intégration des éco garde à la fonction publique</b> : Les dossiers sont en instance mais avec les bouleversements qu'a connus le pays, il faut les réactualiser et faire le suivi.	Accélérer le processus d'intégration des éco gardes dans les aires protégées	MEPDD/Gestionnaires des AP
	- <b>L'acquisition des munitions et armes</b> : C'est une question très sensible car elle est liée directement à la sécurité intérieure. Préparer une fiche à l'intention du MEPDD tout en impliquant le Ministère en charge de la Défense Nationale et l'Agence Nationale de la sécurité	Assurer la dotation en armes et munitions	MEPDD/Gestionnaires des AP
	<b>Evaluation à mi-parcours</b> : Le rapport d'évaluation à mi-parcours du programme APEF a été validé et les recommandations formulées devraient être suivie et mises en œuvre pour améliorer la qualité de l'action. Il est demandé à toutes les parties prenantes, chacune selon son implication de mettre en œuvre ses recommandations.	Mettre en œuvre et assurer le suivi des recommandations de l'évaluation à mi-parcours	MEPDD/APEF/DUE/SF ED/Opérateurs

#### **IV. ANNEXES**

- Liste de présence ;
- Présentations et programmations des différents programmes et projets.

***De commun accord avec le Président par intérim du CSO/CdSN, les participants ont retenu la date du 15 septembre 2021 comme date indicative de la prochaine réunion du CSO/CdSN.***

Commencé à 9h 00, la réunion a pris fin 15h 20.

Fait à N'Djamena, le 25 juillet 2021

**Le rapporteur**